

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 07629

Numéro SIREN : 907 454 383

Nom ou dénomination : 2L INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2023 sous le numéro de dépôt 22641

Désignation de l'entreprise: SAS 2L INVEST		37 Chemin DU PIN		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		33370 SALLEBOEUF			
SIRET		9 0 7 4 5 4 3 8 3 0 0 0 1 5			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		13		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>	
				Exercice N clos le 31122022	
				Exercice N-1 clos le <input type="text"/>	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040	500	042	500
	Total I (5)	044	500	048	500
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		060		062	
	Marchandises *	064		066	
	Avances et acomptes versés sur commandes	068	84 000	070	84 000
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	072	774	074	774
		080		082	
	Valeurs mobilières de placement	084	18 278	086	18 278
	Disponibilités	092		094	
	Charges constatées d'avance *	096	103 052	098	103 052
	Total II	110	103 552	112	103 552
Total général (I + II)					
				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
PASSIF		Compte approuvés par l'AGO du 30/06/2023...			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	1 000
	Ecart de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126		126	
	Réserves réglementées*	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132	
	Report à nouveau	134		134	
	Résultat de l'exercice	136		136	68 380
	Subventions d'investissement	137		137	
Provisions réglementées	140		140		
Total I	142		142	69 380	
Provisions pour risques et charges	154		154		
Total II	156		156		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	164		164	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166		166	1 858
	Fournisseurs et comptes rattachés *	172		172	32 314
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	174	1 105	174	
Produits constatés d'avance	176		176		
Total III	176		176	34 172	
Total général (I + II + III)				103 552	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 2L INVEST		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons / intracommunautaires	215		214		
		217		218	110 000	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	110 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	24 411	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	243		244		
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements *			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		
		260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	24 411
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	85 589	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	17 209	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	68 380
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	68 380	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	17 209	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies) 138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexies decies) 992	342	
ZFA NG (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies decies) 993		
Zone franche urbaine (44 octes A) 987			Zones de restructuration de la défense (44 terdecies) 127			
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655	Déduction exceptionnelle simulatoire de conduite 641		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies E F) 990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		352	85 589	
		Déficit col. 2			354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		370	85 589	
		Déficit col. 2			372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

« 2L INVEST »
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 37, Chemin du Pin
33370 SALLEBOEUF

R.C.S : BORDEAUX 907 454 383

**DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir un **bénéfice** de **68 379,65** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **68 379,65** Euros de la façon suivante :

- Au compte « **Réserve Légale** », pour un montant de **100,00** Euros.
- Au compte « **Autres Réserves** », pour un montant de **46 540,52** Euros.
- À titre de **distribution de dividendes**, pour un montant de **21 739,13** Euros, attribué en intégralité à l'associé unique.

Les revenus distribués sont mis en paiement le 3 juillet 2023.

L'associé unique prend acte que, s'agissant du premier exercice social, il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes.

Pour copie certifiée conforme,

Le président

